



## “Former les partenaires sociaux à la Diversité dans les PME” - projet MigrAID - Programme Erasmus+



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union

η ° 2016-1-CY1-KA202-017367

Un projet Erasmus+ a commencé le 1er Octobre 2016 intitulé “Former les partenaires sociaux à la Diversité dans les PME” (MigrAID) dans 5 pays européens: Chypre, Grèce, Italie, France et Danemark. Le projet est financé par l’Agence chypriote Erasmus (IDEP). Il est coordonné par l’Institut chypriote du Travail in (INEK-PEO) avec les sept organisations suivantes:

1. Action pour l’Égalité, le Soutien et l’Antiracisme (KISA) à Chypre
2. L’Institut du Travail de la Confédération Générale des travailleurs grecs (INE/GSEE), en Grèce,
3. La Confédération grecque des artisans (IME/GSEVEE), en Grèce,
4. L’Université de Milan (UMIL), en Italie
5. Un organisme de formation Enaip Veneto Impresa Sociale (ENAIP Veneto I.S.), en Italie,
6. *Iriv Conseil*, en France
7. *Videnscenter pour l’Integration*, au Danemark.

Le projet est dédié à l’intégration des travailleurs migrants travaillant dans les Petites et Moyennes Entreprises (PME) en promouvant la Diversité grâce à des programmes de formation s’adressant aussi bien aux migrants qu’aux partenaires sociaux. Des recherches innovantes et interconnectées auprès des PME permettront de mieux cerner les attentes et les besoins. La diversité, l’inclusion, la lutte contre les inégalités, la résolution des conflits, dans la société et dans le monde du travail, sont des thèmes transversaux qui seront traités par le projet. Un de ses enjeux est également de développer les compétences des syndicalistes, représentants des employeurs et des employés, ainsi que des travailleurs migrants. L’éducation informelle est une approche de formation appropriée pour répondre aux défis et aux demandes du marché du travail. Pour atteindre les objectifs du projet, des outils numériques, des programmes de formation continue (VET), une sensibilisation des employeurs à la diversité, un développement de synergies entre les institutions et les individus permettront des échanges de savoir-faire et d’expérience.